



BILAN DE MANDATURE 2018-2023



CESIER
ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE **Grand Est**



© Décembre 2023
Rédaction & infographie : SAS Indola Presse
BP 80530 - 57141 Woippy
regie.indolapresse@gmail.com



SOMMAIRE

P.4 : **Édito**

P.5 : **50 ans**

P.6 & 7 : **Missions & Composition**

P.8 : **Organisation**

P.9 : **En chiffres**

P.10 & 11 : **Transfrontalier**

P.12 & 13 : **Formation tout au long de la vie**

P.14 & 15 : **Ruralités**

P.16 : **Le Prix Régional des Solidarités Rurales**

P.18 & 19 : **Économie & Emploi**

P.20 & 21 : **Environnement**

P.22 & 23 : **Finances & Schémas**

P.24 & 25 : **Cohésion sociale**

P.26 & 27 : **Culture et Tourisme**

P.28 & 29 : **Mobilités**

P.30 : **Groupes de Travail Spécialisés**

P.31 : **Partenariat Défense**

P.32 : **(Cyber) sécurité & Numérique**

P.33 : **Égalité Femmes/Hommes**

P.34 & 35 : **Collaborations**

P.36 & 37 : **Processus de travail**

P.38 à 46 : **Annuaire**

ÉDITO

La mandature 2018-2023 a été placée sous le signe de l'adaptation : adaptation aux nouvelles missions que nous a confié le législateur, confortant à chaque réforme notre légitimité, et la place de la société civile dans l'organisation des processus démocratiques de l'institution régionale. Notamment, la contribution à l'évaluation des politiques publiques régionales et la réalisation d'études prospectives régionales. Adaptation de nos travaux aux enjeux liés à l'accélération du changement climatique et à la nécessité de changer de paradigme, dans la manière de produire et de consommer, de réorganiser le vivre ensemble, de contribuer au débat citoyen.

Cette mandature s'est inscrite dans le renforcement des relations partenariales avec les acteurs socio-économiques, associatifs, institutionnels de la Région Grand Est. Nous avons conforté les liens interrégionaux, transfrontaliers et européens pour porter nos propositions aux échelons qui constituent les leviers capables de faire évoluer les politiques publiques régionales, en cohérence avec les grands

défis auxquels nous devons répondre.

Le CESER a démontré sa volonté de construire des liens entre notre Assemblée et les habitants du territoire du Grand Est pour « *passer du dire au faire ensemble* », fil rouge qui a guidé l'ensemble de nos actions durant ces six années.

Produire de la connaissance et des analyses à partir de nos expertises d'usage, évaluer et se projeter pour éclairer les exécutifs en région, proposer et co-construire la délibération essentielle à la décision politique : l'exercice de ces missions aujourd'hui et demain sont incontournables pour des solutions inspirantes, justes et pertinentes pour accroître l'acceptabilité sociale de nos concitoyens.

Nous aspirons, demain, à un dialogue accru avec les élus et les forces vives, indispensable pour réduire les fractures et les inégalités, restaurer la confiance, favoriser l'innovation et inscrire notre région dans un développement durable et équitable au service de toutes et tous.

Marie-Claude Briet-Clémont
Présidente du CESER du Grand Est

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) a soufflé ses cinquante bougies en 2022, incarnant un demi-siècle de réflexions et d'actions au cœur de notre démocratie participative. Ce pilier de la concertation régionale a évolué, se réinventant continuellement pour questionner les enjeux de son temps. À travers cette rétrospective, explorons les accomplissements et les défis du CESER, tout en jetant un regard vers l'avenir et les perspectives qu'il dessine pour le Grand Est.

Les Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER) ont célébré leur cinquantième anniversaire, marquant un demi-siècle d'engagement en faveur de l'exercice démocratique de la société civile organisée. Depuis leur instauration par la loi de 1972, les CESER ont constamment renforcé leur rôle unique dans l'architecture territoriale française.

L'histoire des CESER est rythmée par des épreuves de résilience et d'adaptabilité, notamment lors de la fusion emblématique de 2016, qui a donné naissance au CESER Grand Est. Cette union, complexe et audacieuse, a finalement été entérinée, créant une instance capable de garantir l'équilibre et l'équité au sein d'une région d'envergure.

Tout au long de ces décennies, les CESER ont su évoluer en réponse aux réformes institutionnelles de la République. Leur rôle consultatif a été renforcé, comme en témoignent la loi NOTRe de 2015 et la loi 3DS de 2022, qui leur ont conféré des missions étendues, incluant l'évaluation des politiques publiques et la réalisation d'études prospectives territoriales.

Malgré leur contribution significative, les CESER restent parfois méconnus, ce qui reflète un défi permanent en termes de reconnaissance et de visibilité. Cependant, leur fonction consultative s'est avérée être une force, permettant de poser

des questions essentielles pour l'avancement de la démocratie.

Les décisions et créations qui jalonnent les territoires du Grand Est portent souvent l'empreinte des CESER, démontrant l'impact de leurs travaux. Leur approche réfléchie et tempérée face aux urgences, montre une sagesse et une profondeur de pensée souvent absentes dans le tourbillon de l'instantanéité politique contemporaine.

Aujourd'hui, les CESER se tiennent à la croisée des chemins, s'interrogeant sur leur rôle dans le processus démocratique. Ils représentent un lieu de débat constructif, transcendé les clivages pour éclairer les politiques publiques et refléter la voix de la société civile.

Les CESER envisagent l'avenir avec détermination. Ils aspirent à une plus grande visibilité, à renforcer le dialogue avec les élus et à un développement durable en harmonie avec les attentes des citoyens et les impératifs écologiques.

L'avenir des CESER s'inscrit dans une perspective de participation accrue au débat démocratique, d'adaptation constante et de collaboration étroite avec tous les acteurs du territoire. Cette perspective est essentielle pour répondre aux défis de notre époque et façonner une région Grand Est qui soit attractive, solidaire et ouverte sur le monde.

50 ANS

MISSIONS

2 COMPOSITION

Dans le paysage institutionnel de la région Grand Est, le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) occupe une place de choix. En tant que deuxième Assemblée régionale, cet organe consultatif, peu connu du grand public, joue un rôle essentiel dans le fonctionnement démocratique du territoire.

Qu'est-ce que le CESER ?

Créé pour être le partenaire stratégique du Conseil régional, le CESER est une assemblée de réflexion d'analyse, de suivi et d'évaluation. Ses membres, qui représentent une large palette de la société civile – experts, associatifs, entrepreneurs, syndicalistes ou encore personnalités qualifiées –, sont chargés d'examiner les orientations des politiques publiques régionales.

Le CESER ne détient pas de pouvoir décisionnel direct, mais son influence est non négligeable : il éclaire les décideurs en formulant des avis et recommandations éclairés. Son action est d'autant plus cruciale dans une époque caractérisée par la complexité des défis économiques, sociaux et environnementaux.

Une mission d'évaluation et de prospective

Au cœur de ses attributions, le CESER analyse et conseille. Par ses études approfondies, il éclaire l'exécutif du Conseil régional ainsi que les acteurs locaux sur les implications de leurs décisions. Sa vocation est de s'assurer que les politiques menées soient bien en lien avec les besoins et les attentes des habitants du Grand Est.

De plus, le CESER est investi d'une mission de veille stratégique. Il contribue à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales, dans l'objectif d'une amélioration continue de l'action régionale. Ses travaux de prospective

territoriale, quant à eux, sont essentiels pour anticiper les mutations et préparer l'avenir.

Une voix sur tous les fronts

L'étendue des sujets traités par le CESER est vaste, couvrant toutes les compétences du Conseil régional, de l'économie à la formation, en passant par les transports, la culture, la santé et l'environnement. Sa capacité à se saisir de toute question d'importance offre un espace de débat constructif.

Bien que son rôle consultatif le place en retrait des feux de la décision politique, le CESER Grand Est a su s'imposer comme un acteur incontournable. Pourtant, sans ses lumières, bien des politiques régionales manqueraient de cette profondeur d'analyse et de ce recul critique qui sont aujourd'hui la marque de la maturité démocratique de notre région.

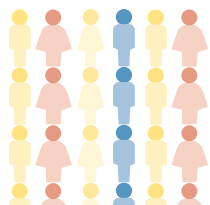
Un avenir à construire ensemble

Le CESER, en évoluant avec son temps, se positionne aujourd'hui plus que jamais comme le garant d'un développement harmonieux et durable. Face aux enjeux de demain, son expertise et son regard pluriel seront des atouts précieux pour façonner une région à la fois dynamique et attentive à tous ses habitants.

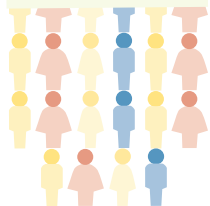
En définitive, cette Assemblée qui puise sa force dans la diversité de ses membres et la richesse de ses réflexions, est prête à relever les défis de demain et à poursuivre son apport essentiel à la gouvernance de notre Région Grand Est.

Le CESER est constitué de représentant(e)s de la société civile sur choix du (de la) Préfet(e) de Région au sein des organisations professionnelles et des associations qui composent le Grand Est. Le mandat des membres est de 6 ans. La gouvernance est renouvelée tous les 3 ans.

Les entreprises et activités professionnelles non-salariées

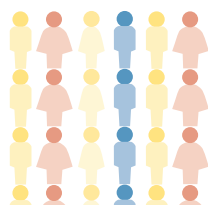


1^{er} Collège
58
membres

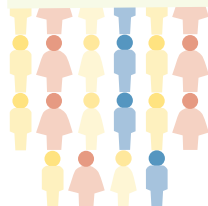


16
organismes représentés

Les syndicats de salariés

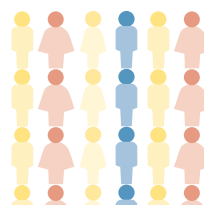


2^{ème} Collège
58
membres

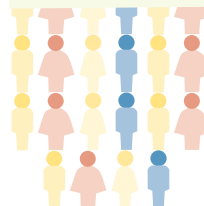


9
organismes représentés

Les organismes & associations qui participent à la vie collective



3^{ème} Collège
58
membres



49
organismes représentés

Personnalités qualifiées choisies et nommées par le (la) Préfet(e)



4^{ème} Collège
6
membres

180
membres au total

Nommé(e)s par le (la) Préfet(e) de Région sur propositions des organisations composant le CESER



L'Assemblée

Composée de 180 membres, elle élit le (la) Président(e) et les membres du Bureau. Elle procède à la désignation des membres chargé(e)s de représenter le CESER dans les instances extérieures et se prononce par vote sur tous les travaux.



Le (la) Président(e)

représente le CESER.
Il (elle) anime
et gère l'Assemblée et le Bureau



Les Vice-Président(e)s

Instance de conseil
et de soutien auprès
du (de la) président(e)



Le Bureau

Organe de décision
composé de **36 membres
élu(e)s par l'Assemblée.**
Il assiste le (la) Président(e)
dans l'organisation
des travaux de l'Assemblée
et l'organisation
des séances plénières.
Il assure le suivi
des travaux

Les instances de travail

180 membres réparti(e)s dans des commissions thématiques
et/ou des groupes de travail spécifiques
en lien avec les compétences du Conseil régional

EN CHIFFRES

Chaque année...

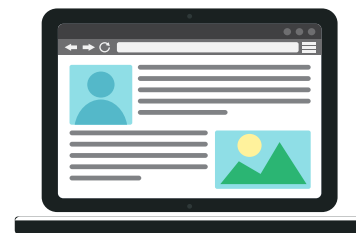


▼ Environ **20** avis et contributions

▼ **3** évènements majeurs



▼ Plus de **100** expert(e)s
ou personnalités
entendus
par l'Assemblée



▼ Un site internet
14000 visites
32000 pages vues
3000 téléchargements

▼ Environ **4000** personnes
abonnées à la newsletter



▼ Le CESER est représenté
dans **99** organismes ou instances

TRANSFRONTALIER

Les zones frontalières de l'Europe se trouvent à l'intersection de dynamiques sociales, environnementales, économiques et politiques complexes. Ces régions sont en réalité des terrains fertiles pour observer et comprendre les défis et les opportunités de l'intégration européenne. La région Grand Est, riche de 750 kilomètres de frontières communes avec les pays voisins, est la première région transfrontalière de France.



Boucles de la Sarre (Allemagne) © 123RF

La société civile transfrontalière

Le CESER met en lumière l'importance de la société civile transfrontalière dans les zones frontalières, notamment dans le Grand Est, première région transfrontalière de France et de l'UE. Historiquement moteurs de coopération transfrontalière, les acteurs locaux de la société civile sont aujourd'hui souvent réduits au rôle de consommateurs ou d'habitants, plutôt que de citoyens actifs. La diversité culturelle et politique entre pays rend difficile la création d'une culture participative transfrontalière commune. Le Grand Est dispose de structures

représentatives, mais celles-ci sont limitées en ressources et en audience, et se concentrent sur des débats généraux plutôt que sur des actions concrètes. Le CESER recommande de cibler des échelles plus petites et homogènes, comme les territoires transfrontaliers organisés en GECT ou GLCT, pour développer efficacement la société civile transfrontalière. Il souligne également la nécessité d'une stratégie de co-développement pour surmonter les déséquilibres causés par les frontières et favoriser l'émergence d'une société civile active et impliquée dans les zones transfrontalières.

Les bassins de vie transfrontaliers

Les bassins de vie transfrontaliers, essentiels pour l'intégration européenne, ont gagné en visibilité pendant la crise sanitaire de 2020-2021, mettant en évidence la nécessité de reconnaître leurs spécificités et d'améliorer l'accès aux services publics pour leurs habitants. Malgré la libre circulation au sein de l'UE, ces zones rencontrent des défis uniques dus aux frontières, exacerbés par la pandémie. Le CESER a noté que la notion de bassin de vie, typiquement française, doit être adaptée pour ces zones, où elle est définie par les expériences et sentiments d'appartenance des résidents. Vivre dans une zone frontalière entraîne des obstacles quotidiens et une certaine forme de discrimination, notamment en termes d'accès aux services publics, souvent plus limité que dans les régions centrales. La dématérialisation des services peut accentuer ces difficultés pour ceux ayant des statuts fiscaux ou sociaux spécifiques. Il est donc crucial de repenser les politiques et services pour

ces bassins de vie afin de garantir une intégration européenne effective et l'égalité d'accès pour tous les citoyens.

Les enjeux de la transformation du marché du travail

La transformation du marché du travail dans les bassins de vie transfrontaliers, influencée par des phénomènes mondiaux comme la mondialisation, la numérisation et la décarbonation, se caractérise par une tendance vers plus de flexibilité. Cette évolution présente des défis spécifiques dans ces zones, en raison des différences culturelles et des spécificités de la construction européenne. Le CESER Grand Est a souligné l'importance de repenser cette transformation au-delà des frontières nationales, en vue de valoriser les différences et les complémentarités entre les régions transfrontalières.

Cinq axes d'action ont été proposés pour relever ces défis :

- Mettre en place une veille pour anticiper les changements,
- Engager un dialogue pour une meilleure compréhension et

LES TRAVAUX

1. **La société civile transfrontalière** - 08.10.2020
2. **Les bassins de vie transfrontaliers, laboratoires de l'intégration européenne** - 14.11.2022
(Rapport traduit en plusieurs langues)
3. **Les enjeux de la transformation du marché du travail dans les bassins de vie transfrontaliers** - 04.10.2023

intégration des évolutions,

- Offrir des formations adaptées pour préparer les travailleurs aux nouveaux besoins,
- Promouvoir la négociation pour adapter la flexibilité aux besoins spécifiques,
- Encourager le travail en réseau pour favoriser l'échange et la collaboration entre les différents acteurs du marché de l'emploi transfrontalier.

2 QUESTIONS À... PHILIPPE VOIRY

Ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières



Quels sont les enjeux/défis actuels et à venir pour la société civile transfrontalière ?

L'enjeu est de surmonter les obstacles au développement équilibré et uniforme que représentent les frontières internes de l'UE. Avec près de 30 % de la population européenne vivant sur un territoire frontalier, il faut valoriser le potentiel de ces frontières. La différence crée l'échange : laissons parler la géographie, en surmontant les différences des systèmes juridiques pour profiter de toute la richesse qu'offre la proximité de ces différences. L'un des premiers défis est le transport. Les connexions frontalières doivent être améliorées pour permettre au potentiel d'échange de s'exprimer, car le passage d'une frontière s'accompagne encore d'un surcoût substantiel sur les billets de train. Le second défi est d'offrir aux habitants des frontières, des possibilités de travail, d'offre de services publics, notamment de santé, à 360°. Sinon, ils peuvent avoir l'impression de vivre contre un mur, avec des possibilités plus restreintes qu'à l'intérieur du territoire ou près de la capitale.

Quelle place pour le CESER, représentant la société civile organisée, dans ces enjeux ?

Le CESER est un remarquable réservoir de compétences et de visions, qui réunit des personnes d'une grande diversité. Forum relativement indépendant à l'égard d'autres institutions, mais aussi à l'égard des mécanismes politiques classiques, le CESER complète utilement les assemblées élues au suffrage universel direct. Indépendant de considérations électorales, le CESER peut placer ses réflexions plus systématiquement dans le long terme, en privilégiant les changements profonds sur les effets d'annonces.

FORMATION

TOUT AU LONG DE LA VIE

Dans le panorama socio-économique et environnemental du Grand Est, la Formation tout au long de la vie se révèle être un enjeu central. Le CESER Grand Est, en se penchant sur cette thématique cruciale, démontre une fois de plus son engagement et sa contribution à l'évolution nécessaire et à l'adaptation des individus face aux enjeux de transformations et de transitions actuelles et à venir.



Le travail méticuleux du CESER Grand Est autour de la Formation tout au long de la vie s'est construit dans une démarche collaborative et transversale. Une exploration approfondie a été menée pour éclairer cette thématique et les concepts s'y rapportant, en retraçant leurs évolutions historiques et en mobilisant une multitude d'acteurs clés du territoire. Le CESER Grand Est a démontré sa volonté de capter une vision globale et plurielle de la Formation tout au long de la vie, à travers les questions d'orientation, de formation, de reconversion, d'apprentissage, d'écosystème d'innovation ou encore de développement des compétences. Il a placé ses travaux sous l'angle de l'individu et de ses droits, en s'attardant sur la nécessité d'un accompagnement tout au long de la vie. Son ambition étant d'analyser comment l'action publique peut permettre à l'individu de se développer dans un contexte de transition sociétale, numérique et écologique. Récemment, le CESER Grand Est a organisé des tables rondes sur les thématiques du recrutement et de l'approche par compétences dans ce contexte en mutation, qui ont permis de générer un dialogue fructueux entre les différents acteurs du monde du travail, de l'éducation et de la formation.

L'esprit de coopération qui a guidé les travaux du CESER Grand Est vise à formuler des préconisations pragmatiques, en adéquation avec les besoins des individus, des entreprises et des territoires. L'ambition est claire : favoriser un développement des compétences en réponse aux exigences numériques et écologiques pressantes de notre ère. En écho aux valeurs du développement durable, le CESER aspire à ce que ses recommandations soient flexibles, ouvertes à la discussion et à la critique, afin de les affiner et de les adapter aux spécificités locales. Ce faisant, le CESER Grand Est encourage une démarche réflexive et participative, valorisant le droit d'expression et l'engagement citoyen dans la construction d'une formation continue enrichie et en phase avec les réalités socio-économiques et environnementales du Grand Est.

Cette initiative du CESER Grand Est marque ainsi un pas significatif vers une approche plus inclusive et réactive de la formation, de l'école à l'entreprise, ouvrant la voie à des discussions constructives pour un système de formation robuste, adaptatif et résilient, en harmonie avec les enjeux contemporains du territoire.

LES TRAVAUX

1. **L'écosystème d'innovation dans le Grand Est** - 10.10.2019
2. **Investir dans l'orientation tout au long de la vie** - 30.01.2020
3. **Formation professionnelle continue** - 11.12.2020
4. **Développement des compétences d'aujourd'hui et de demain** - 07.12.2022
5. **Réflexion croisée SRDEII et CPRDFOP** - 09.02.2023
6. **Contributions au SRDEII 2022/2028 et SRESRI 2020/20230** - 09.02.2023
7. **Avis complémentaire Développement des compétences d'aujourd'hui et de demain** - 04.10.2023

2 QUESTIONS À... CAROLE GRANDJEAN

Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels



Quels sont les enjeux de formation actuels et à venir ?

Mon ministère est au centre de la construction d'une véritable « société des compétences », qui permette à chacun de trouver sa place tout en répondant aux besoins actuels et à venir de notre économie.

D'une part, j'ai la responsabilité de consolider le succès de l'apprentissage et d'assurer son modèle de financement, mais aussi de réussir le déploiement de la réforme des lycées professionnels pour faire de ces établissements un choix d'avenir pour les élèves et leurs familles.

De l'autre, les transitions professionnelles restent le principal sujet de préoccupation des actifs comme des entreprises : elles doivent être soutenues pour accompagner les grandes transitions (écologique, numérique et démographique). Les concertations que je mène avec les partenaires sociaux sur les reconversions, en complément du nouveau service public de validation des acquis de l'expérience, *France*

VAE, et du CPF régulé et plus qualitatif que je pilote, permettront à notre pays d'assurer sa souveraineté économique et d'améliorer sa compétitivité.

Quelle place pour le CESER, représentant la société civile organisée, dans ces enjeux ?

Je suis pleinement engagée pour faire progresser notre pays sur le chemin de l'égalité des chances et le plein emploi. Le succès des réformes que je porte repose sur une bonne articulation entre les différentes parties prenantes. À cet égard, le CESER propose une expertise précieuse pour mieux diagnostiquer, appréhender et évaluer nos politiques dans la région et, *in fine*, mieux orienter les stratégies et priorités d'action dans les bassins d'emplois.

RURALITÉS

Au chapitre des ruralités, le CESER Grand Est fait valoir son rôle de force de réflexion et de proposition dans la construction d'une région durable et prospère. En se penchant sur plusieurs enjeux majeurs, le CESER définit des orientations stratégiques visant à assurer un avenir soutenable pour le Grand Est. À travers quatre sujets majeurs, le Conseil a exprimé ses recommandations.



Les biocarburants dans le Grand Est

Le CESER a été saisi par le Conseil régional Grand Est pour examiner les enjeux et perspectives de développement des filières de biocarburants (particulièrement le bioéthanol et le biodiesel) en Grand Est, première région de production de ces biocarburants en France. Il a détaillé les différentes générations de biocarburants : la première issue de matières premières agricoles, la deuxième provenant de la biomasse non alimentaire et la troisième issue d'algues, actuellement en phase de recherche.

L'Europe vise depuis près de vingt ans à atteindre avec les biocarburants un double objectif : économique (indépendance face au pétrole) et environnemental (décarbonation des transports). Le CESER a proposé la création d'un contrat de filière régionale biocarburants et encourage l'adaptation des systèmes agricoles et industriels vers la chimie verte.

Le CESER a analysé la stratégie européenne qui ne privilégie aucun carburant alternatif en particulier, mais promeut un ensemble complet. Il a identifié de nombreux facteurs influençant le développement des biocarburants et soulève des questions fondamentales sur leur pertinence environnementale, la priorisation des énergies renouvelables et la nécessité de sobriété dans les transports routiers. L'analyse des enjeux des biocarburants requiert une approche transversale, multisectorielle, multifactorielle,

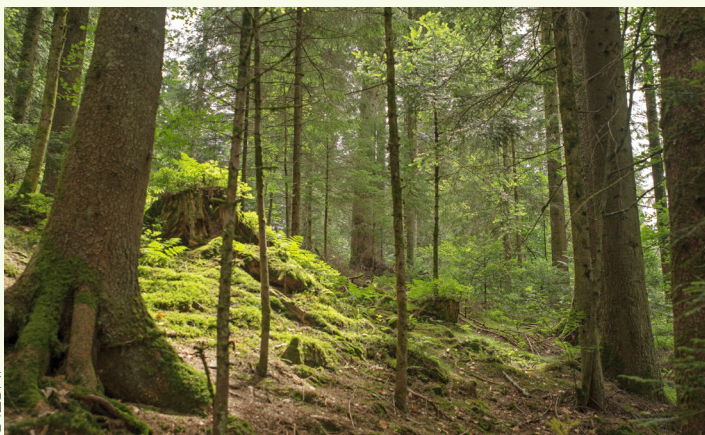
multitemporelle, multipartenariale et multispatiale. Trois scénarios ont été envisagés pour 2040, centrés sur les acteurs principaux : les citoyens, les industriels producteurs de biocarburants (bioraffineries) et les décideurs politiques. Ces scénarios visent à orienter le développement futur de ces filières de biocarburants.

Vers une agriculture bas carbone

L'agriculture est l'un des piliers économiques du Grand Est. Toutefois, elle demeure une source non négligeable d'émissions de gaz à effet de serre. Le CESER insiste sur la nécessité d'adopter un modèle agricole bas carbone, mieux adapté aux défis climatiques actuels. En renforçant les « puits » de carbone, comme les forêts et les haies, la région pourrait ainsi compenser une part plus importante de ses émissions, tout en garantissant la sécurité alimentaire de ses habitants.

Préserver la multifonctionnalité des forêts

Le CESER s'est concentré sur la multifonctionnalité des forêts dans le Grand Est. La quatrième région française la plus boisée représente 19% de la récolte totale des bois français et soutient 53 000 emplois. Les forêts jouent un rôle crucial sur le plan social (loisirs, chasse, cueillette), économique (production de bois et création d'emplois) et écologique (régulation de l'eau, séquestration du carbone). Récemment, ces forêts ont souffert de sécheresses qui les



©123RF

LES TRAVAUX

- 1- **Situation et perspectives des filières de biocarburants en région Grand Est** - 07.11.2019
- 2- **Contribution pour le futur plan forêt 360°** - 24.11.2021
- 3- **Agriculture bas carbone** - 07.01.2021
- 4- **Faire de la bioéconomie le moteur de l'économie circulaire et décarbonée dans le Grand Est** - 14.10.2022

rendent vulnérables aux ravageurs.

Face au changement climatique, l'objectif est d'étudier la résilience des forêts et de définir des mesures pour préserver leurs fonctions environnementales, économiques et sociales. Cette démarche s'est inscrite dans la préparation du futur *Plan Forêt 360°* du Conseil régional.

La sensibilisation aux services rendus par les forêts et la formation pour un meilleur partage de cet écosystème sont également importantes. Les préconisations du CESER se concentrent sur quatre domaines : préservation et diversification des milieux forestiers, gestion de la ressource bois, reconnaissance de la forêt comme bien commun, et mise en place d'une gouvernance publique régionale.

La bioéconomie, moteur d'une économie circulaire

Enfin, le CESER voit dans la bioéconomie une opportunité inestimable pour la région Grand Est. Par son potentiel à réinventer les modèles de production et de consommation, la bioéconomie peut servir de levier pour une économie circulaire et décarbonée. Le CESER souhaite ainsi que la stratégie régionale bioéconomie 2023-2030, tienne compte de ces enjeux pour garantir une acceptabilité sociale optimale.

En conclusion, les recommandations du CESER démontrent une volonté de faire du Grand Est une région pionnière en matière de développement durable. En se basant sur ses atouts, notamment agricoles et forestiers, le Grand Est a toutes les cartes en main pour devenir un exemple en matière de transition écologique.

LE PRIX RÉGIONAL DES SOLIDARITÉS RURALES

Le Prix Régional des Solidarités Rurales est un concours destiné à récompenser les initiatives remarquables des associations, entreprises, collectivités et autres groupements qui contribuent au développement économique, social et environnemental des communes rurales de la région Grand Est.

Avec une dotation globale de 67 000 € pour l'année 2023, le concours vise à dynamiser les territoires ruraux et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants.



Doté de 25 000 €, le Prix Régional est complété par plusieurs prix spéciaux, chacun soutenu par d'importants partenaires régionaux. Ces prix spéciaux, d'une valeur individuelle de 7 000 €, sont financés par la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, la Banque des Territoires-Groupe Caisse des Dépôts, EDF, le Groupe La Poste, AG2R La Mondiale et la Foire de Châlons-en-Champagne. Chaque partenaire apporte une touche spécifique, en accord avec ses valeurs et ses domaines d'intérêt, allant de la lutte contre l'exclusion sociale à la promotion de la transition écologique en milieu rural.

Les critères d'attribution du prix comprennent la ruralité et l'intérêt social, l'intérêt général, le développement local et territorial, le partenariat actif et la dimension économique. Pour les prix spéciaux, les critères complémentaires sont définis par les partenaires et couvrent des domaines aussi variés que la cohésion sociale, la connectivité des territoires, la responsabilité sociale, le bien-être des personnes âgées et le soutien à l'entrepreneuriat rural.

Le territoire éligible s'étend à l'ensemble des 4 354 communes de la région Grand Est, offrant une opportunité significative pour de nombreuses initiatives locales de se faire reconnaître et de recevoir un soutien financier pour leurs efforts.

Ce prix organisé en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement est une reconnaissance de l'importance des zones rurales dans le tissu économique et social de la région et une incitation à poursuivre les efforts pour un développement rural plus inclusif et durable.

L'AGORA À LA FOIRE DE CHÂLONS

Le 7 septembre 2023, en partenariat avec la Foire de Châlons-en-Champagne, le CESER Grand Est a organisé une agora sur le thème : **Réussir ensemble les transitions : quels partenariats villes et campagnes ?** Cet événement s'inscrit dans une série de réflexions entamées depuis 2016 par le CESER, sur les enjeux des transitions économiques, sociétales, écologiques et environnementales.

Conscient que la ruralité est un vivier d'idées et de solutions innovantes, le CESER s'est attaché à montrer que ces transformations doivent s'étendre aux zones urbaines. L'objectif est de dépasser l'ancienne opposition binaire entre la ville et la campagne, une dichotomie désormais jugée obsolète face aux défis actuels.

L'approche adoptée pour ce colloque a souligné la nécessité d'une coopération renforcée entre les territoires urbains et ruraux. Des sujets divers comme l'énergie, l'alimenta-



tion, l'économie, l'environnement, la mobilité, la formation, l'emploi, la relocalisation de l'industrie, l'autonomie et la sobriété ont été abordés.

Cet événement a invité à repenser les relations ville-campagne, en favorisant des formes de réciprocité et de partenariats innovants. La mise en réseau de ces territoires face aux enjeux amplifiés par les crises successives est primordiale pour une vision cohérente du développement régional.

Le colloque a réuni des spécialistes pour débattre des coopérations et des partenariats possibles entre les territoires urbains et ruraux. Ces discussions ont visé à adapter de manière continue les réponses aux défis contemporains, en promouvant une approche régionale globale et intégrée. L'agora de la Foire de Châlons se positionne ainsi, comme chaque année, un rendez-vous majeur pour les acteurs du Grand Est, cherchant à créer des synergies et à promouvoir des solutions innovantes pour les transitions nécessaires dans notre société.

ECONOMIE & EMPLOI

Le CESER soutient une meilleure intégration des PME dans l'écosystème d'innovation et une stratégie économique claire et efficace. Une stratégie qui s'inscrit dans un contexte de programmation des fonds européens et incluant des mesures fortes en faveur d'une industrie bas carbone. Par ailleurs, le CESER défend l'emploi durable fondé sur l'innovation et une collaboration étroite avec les territoires. Dans un contexte où le Grand Est fait face à des défis en matière de qualifications et de compétences.

21 préconisations pour une stratégie de spécialisation intelligente en Grand Est

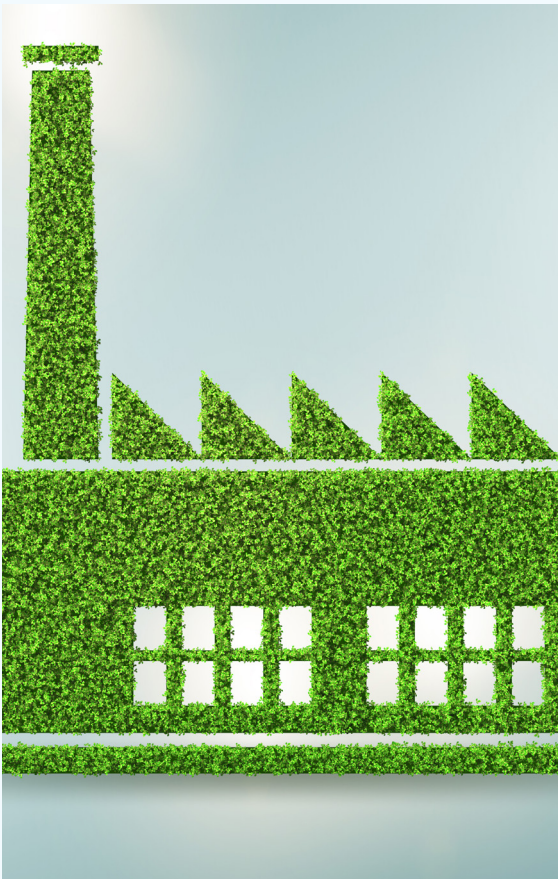
Le CESER a formulé 21 préconisations pour améliorer la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) de la région, dans le cadre de la nouvelle période de programmation des fonds européens 2021-2027. La stratégie actuelle, composée de six filières de spécialisation liées aux compétences des pôles de compétitivité, est jugée peu lisible et mal pilotée. De plus, les PME régionales sont en retard sur l'innovation et manquent de coopération avec l'écosystème d'innovation.

Parmi les propositions majeures du CESER, figure la réduction des domaines de priorités stratégiques à six, avec trois thématiques de spécialisation par priorité, afin d'adopter une approche plus transversale. Cette refonte vise à rendre la stratégie plus efficace pour développer des activités économiques compétitives à l'international et faciliter l'obtention des financements européens. Le CESER note en particulier le besoin d'une plus grande implication des PME dans l'élaboration et le suivi des politiques régionales liées à l'innovation.

Industrie bas carbone

Le Grand Est s'est engagé à devenir une région à énergie positive et neutre en carbone d'ici 2050, un défi significatif pour cette troisième région la plus industrialisée de France, surtout dans le contexte économique fragilisé par la crise de la COVID-19. Cinq urgences ont été identifiées pour développer une industrie bas carbone dans la région :

- Inclure une stratégie de l'industrie bas carbone dans le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).
- Impliquer et responsabiliser les acteurs économiques dans l'effort vers la neutralité carbone.
- Fournir aux entreprises les ressources nécessaires pour s'engager dans cette



transition.

- Stimuler l'engagement envers la neutralité carbone par la régulation et l'innovation.

- Mobiliser de nouveaux financements pour soutenir cette industrie.

Le CESER note un manque d'informations et de connaissances chez les entreprises, particulièrement les petites, concernant les risques et opportunités liés à la transition climatique, ainsi que sur les techniques et solutions bas carbone.

Mettre l'emploi durable au cœur des politiques régionales

Le CESER propose de mettre en place une stratégie intégrée pour l'emploi durable au cœur des politiques régionales, articulée autour de trois axes principaux. Premièrement, il s'agit de développer l'emploi à travers l'innovation et le renforcement des fonctions stratégiques. Deuxièmement, il recommande que le pilotage des politiques de l'emploi devienne une compétence du Conseil



©123RF

LES TRAVAUX

1- 21 préconisations pour une stratégie de spécialisation intelligente en Grand Est - 07.11.2019

2- Industrie bas carbone - 05.11.2020

3- L'internationalisation de l'économie du Grand Est
- 25.02.2020

**4- Mettre l'emploi durable
au cœur des politiques régionales.** - 30.01.2020

régional. Troisièmement, il préconise de déployer une politique régionale de l'emploi en collaboration étroite avec les territoires.

Le CESER suggère également d'accroître les efforts pour créer des conditions propices à des expérimentations sociales en matière d'emploi dans le Grand Est. Il recommande, en outre, de renforcer le soutien à l'ingénierie de développement territorial et de fournir une aide financière aux nouveaux emplois générés par des initiatives locales.

Il souligne que la politique de l'emploi implique une multitude de domaines d'action publique, tels que le développement économique, l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle, qui doivent converger pour soutenir le développement et la préservation des emplois existants, tout en améliorant leur qualité et en assurant l'égalité des sexes.

Il est nécessaire d'agir tant à court terme pour corriger les déséquilibres existants, qu'à moyen et long termes pour anticiper les transformations technologiques et sociales impactant le marché du travail. Cette approche implique de nombreuses institutions, dont l'État, Pôle Emploi, la Région et divers opérateurs publics et privés, rendant la question de l'emploi complexe et nécessitant une coordination et une synergie efficaces entre tous les acteurs.

Le Grand Est possède des atouts tels que sa situation géographique favorisant l'emploi transfrontalier, une recherche publique développée, des pôles de compétitivité structurés, une industrie moderne et une attractivité internationale élevée. Cependant, la région doit aussi surmonter des défis, notamment en matière de qualifications, de compétences en ressources humaines dans les petites entreprises et de conservation des jeunes talents sur le territoire après leurs études.

ENVIRONNEMENT

Dans un contexte de défis environnementaux croissants, le CESER a élaboré une série de rapports et recommandations sur des sujets essentiels tels que la gestion et le stockage des déchets radioactifs, l'accélération de la transition écologique et solidaire, la politique et la gouvernance de l'eau, la situation du développement durable dans les collectivités territoriales, les stratégies pour réussir la transition énergétique et le numérique responsable. Il propose des solutions pragmatiques qui montrent la voie à suivre pour une société plus résiliente et éthique.

Gestion et stockage des déchets radioactifs

Le CESER a proposé 21 recommandations pour améliorer la gestion et le stockage des déchets radioactifs. Ces préconisations portent sur l'évaluation de la poursuite du retraitement des déchets, notamment en lien avec le développement des réacteurs de 4^{ème} génération (RNR), et la révision du seuil de libération pour valoriser certains déchets de très faible activité. Il suggère aussi l'établissement d'un état initial de la santé des populations autour des futurs sites de stockage et une meilleure formation des professionnels de santé sur les risques liés à la radioactivité. Enfin, une attention particulière est recommandée pour la sûreté et la sécurité des sites de stockage, notamment pour les stockages géologiques en profondeur pour répondre de manière adéquate aux questions de sûreté et de sécurité avant toute autorisation de création de nouveaux sites.

Accélérer la transition écologique et solidaire

Face à l'urgence climatique et aux défis socio-économiques actuels, le CESER s'est prononcé en faveur de l'accélération de la transition écologique et solidaire. À la suite d'un forum dématérialisé qui a recueilli près de 500 contributions variées, le CESER a synthétisé 67 propositions d'actions à court, moyen et long terme. Priorisant sept recommandations clés, l'Assemblée vise à influencer les politiques publiques et promouvoir une transition intégrale et inclusive. Le rapport intègre les analyses issues du forum, les contextes économiques et sociaux, ainsi que des exemples inspirants. Cette démarche souligne l'importance d'un modèle alternatif pour un développement économique et social durable, mettant en avant la qualité de la croissance, la performance économique, le progrès social, le bien-être humain et la préservation des ressources naturelles.



Politique et gouvernance de l'eau

Le Grand Est, véritable château d'eau, doit gérer ses ressources en eau face à des défis tels que les sécheresses et les inondations.

Le Conseil régional exerce une nouvelle compétence en matière d'animation et de concertation autour de l'eau, dans le cadre d'un programme pluriannuel d'actions adopté en 2020.

Le CESER s'est penché sur la gestion de l'eau dans un contexte institutionnel mouvant, marqué par le transfert des compétences en matière d'eau potable et d'assainissement des communes aux intercommunalités.

Face à une gouvernance de l'eau devenue complexe et peu lisible, le CESER souligne l'importance d'une gestion publique de ce bien commun. Il propose cinq axes d'action pour la préservation de la ressource et l'amélioration de la gouvernance, en tenant compte de la multiplicité des acteurs impliqués.

Situation en matière de développement durable



La loi Grenelle 2, du 12 juillet 2010, exige des collectivités de plus de 50 000 habitants, la production d'un rapport sur la situation en matière de développement durable avant le débat

LES TRAVAUX

- 1- **Gestion et stockage des déchets radioactifs** - 13.06.2019
- 2- **Accélérer la transition écologique et solidaire** - 05.11.2020
- 3- **Politique et gouvernance de l'eau** - 15.04.2021
- 4- **Situation en matière de développement durable 2022** - 07.12.2022
- 5- **Réussir la transition énergétique** - 09.02.2023
- 6- **Le numérique responsable** - 09.11.2023

d'orientation budgétaire. Ce rapport doit évaluer les politiques publiques de la collectivité selon les cinq finalités du développement durable. En 2019, le CESER a adopté une contribution sur ce rapport pour la Région Grand Est, avec six recommandations méthodologiques incluant : l'organisation interne, le suivi et l'évaluation, la mise en réseau des collectivités, l'éclairage des choix budgétaires, l'évaluation de l'impact des programmes et l'association de toutes les parties prenantes. Dans son analyse du rapport 2022, le CESER a apprécié certaines politiques régionales mais regrette le manque de détails sur les cinq finalités du développement durable, l'insuffisance des indicateurs pour l'évaluation des politiques et la nécessité de renforcer l'association des partenaires dans l'élaboration du rapport.

Réussir la transition énergétique

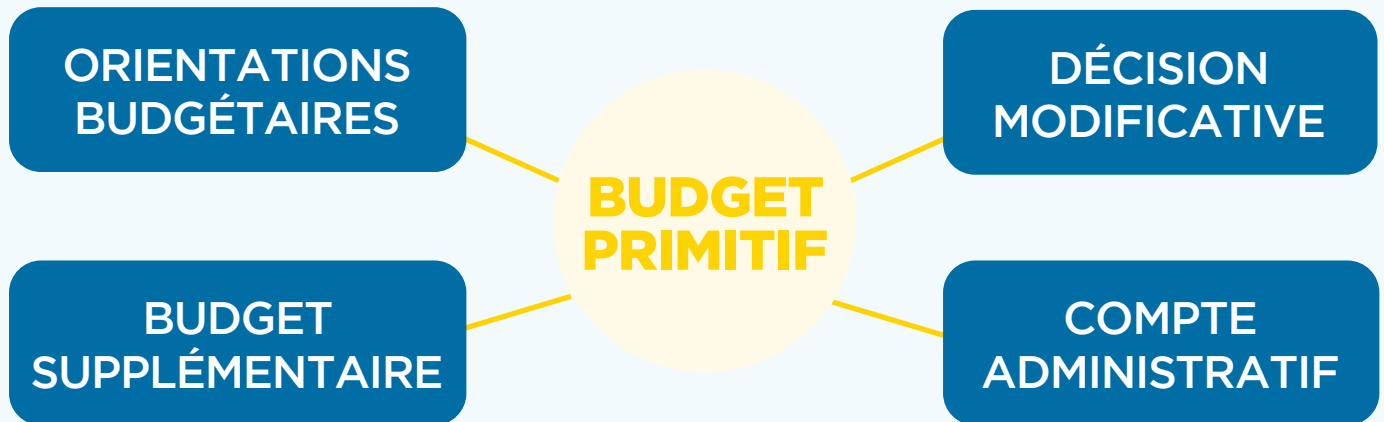
Le CESER a analysé les réglementations françaises et européennes ainsi que la situation énergétique au niveau régional. Il propose 14 préconisations pour réussir la transition énergétique dans le Grand Est, regroupées en trois axes : la sobriété et l'efficacité énergétiques, le développement des énergies renouvelables et l'acceptabilité sociale et citoyenne. La transition énergétique est urgente en raison de la raréfaction des énergies fossiles, du changement climatique et des tensions géopolitiques. Le CESER souligne les défis à relever, notamment face à la dépendance aux énergies fossiles, les coûts élevés de la rénovation énergétique et la nécessité de changer les comportements individuels et collectifs. Il recommande de favoriser l'acceptabilité sociale des infrastructures d'EnR par une meilleure concertation et une co-construction des projets et d'impliquer davantage les décideurs politiques dans la transition énergétique.

FINANCES & SCHEMAS



©123RF

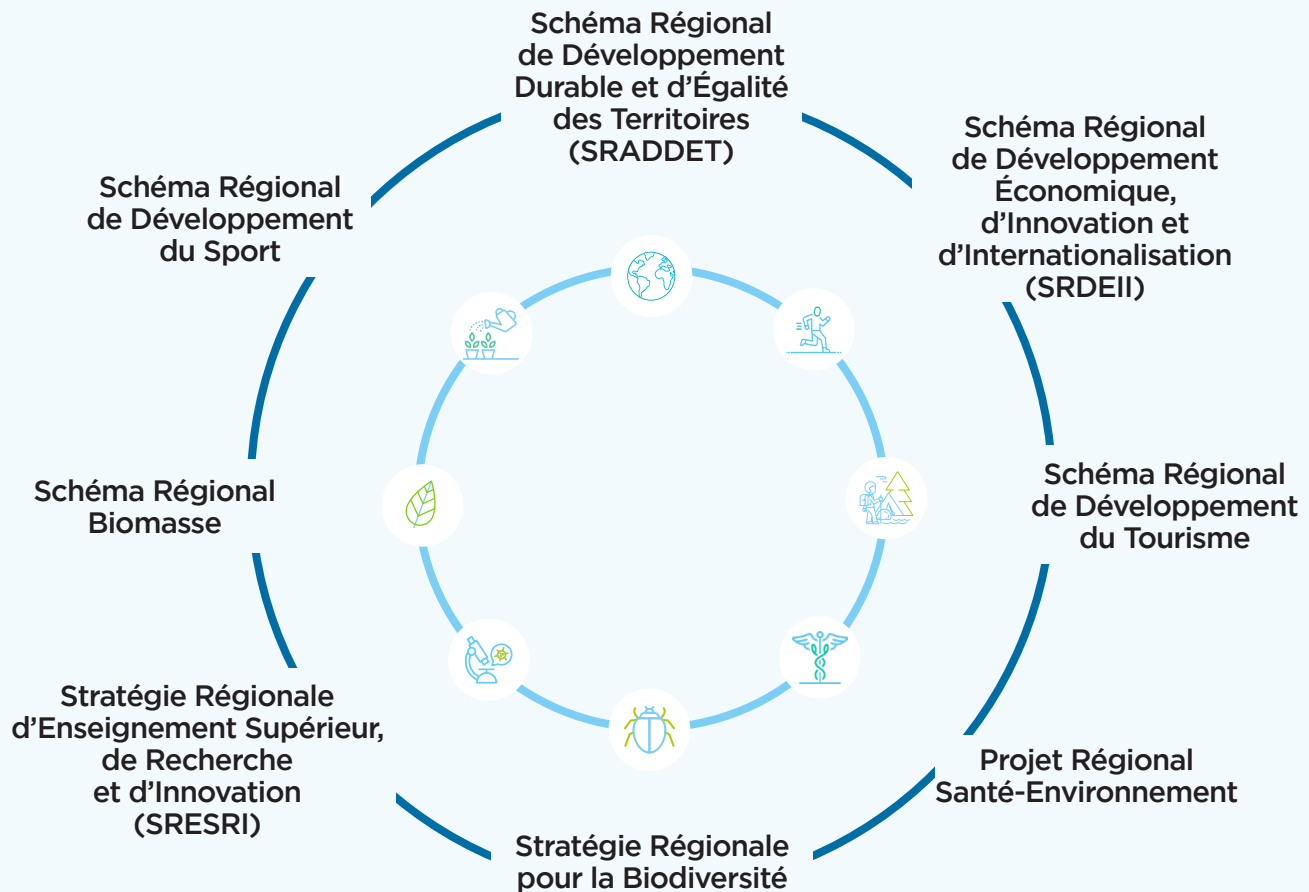
Le CESER Grand Est est obligatoirement consulté et réalise chaque année une analyse détaillée des différents temps budgétaires de la région Grand Est avant que les élus délibèrent. Cet examen, à la fois rétrospectif et prospectif, fournit un éclairage au Conseil régional et à ses élus, tout en mettant en lumière les futurs enjeux et possibilités.



La Région Grand Est gère une partie **des fonds alloués par l'Union européenne**.
Le CESER Grand Est rend également un avis sur l'utilisation des fonds européens.

Le CESER a conduit une réflexion sur **les fonds européens**.

Il a produit une plaquette et un rapport dans lesquels il donne les clés de compréhension des financements européens et formule des préconisations pour en optimiser la mobilisation au profit du Grand Est. Ces travaux permettent de valoriser, notamment auprès de citoyens, les retombées positives liées à ces fonds.



Le législateur a prévu que le CESER se prononce sur **l'ensemble des schémas et documents de planification stratégique**.

Face aux défis démographiques et sociaux du Grand Est, le CESER propose un ensemble de stratégies axées sur le renforcement de la cohésion sociale dans la région. Ces propositions abordent des sujets variés, de la prise en charge du vieillissement de la population à l'amélioration de l'accès aux soins, la rénovation énergétique des logements, en passant par la promotion d'une politique jeunesse inclusive et la stimulation de l'activité physique pour tous. Des initiatives souhaitées pour améliorer le bien-être de tous et favoriser une citoyenneté active et responsable dans la région.



Le vieillissement de la population dans le Grand Est

Le vieillissement de la population dans le Grand Est est un enjeu majeur qui nécessite une attention urgente. En 2015, 24,8 % de la population de la région avait plus de 60 ans, avec une augmentation attendue d'un tiers d'ici 2030. Face à cette situation, le CESER propose une stratégie centrée sur cinq axes : la prévention, l'hébergement, le soutien aux personnels médicaux et paramédicaux, l'accès aux soins et l'organisation ainsi que le financement du système de santé. L'augmentation prévue du nombre de personnes âgées dépendantes d'ici 2030 accentue la nécessité de cette stratégie. La pandémie de COVID-19 a mis en lumière les défis supplémentaires rencontrés par les personnes âgées, notamment celles en perte d'autonomie, qu'elles soient à domicile, en EHPAD, ou hospitalisées. La crise sanitaire souligne la nécessité de repenser la prise en charge et l'inclusion des personnes âgées dans la société, en tenant compte des risques et des impacts des crises sanitaires futures et du réchauffement climatique.

Pour une coordination nécessaire des politiques Jeunesse

Le CESER recommande une approche plus transversale pour la politique jeunesse du Conseil régional, ciblant spécifiquement les 15-29 ans, soit un million de personnes sur les 5,5 millions d'habitants de la région. Cette politique doit être adaptée et évaluée régulièrement en fonction des contextes changeants, comme l'a montré la crise sanitaire. En 2020, les bénéficiaires des actions en faveur de la jeunesse sont principalement des lycéens, avec peu d'actions orientées vers les plus de 25 ans. Il existe aussi des disparités géographiques dans l'accès à l'offre régionale. Les finances limitées des collectivités locales, aggravées par les crises successives, posent également des défis. Toutes les collectivités sont impliquées dans les actions en faveur de la jeunesse, mais il subsiste un besoin de stabiliser

financièrement les acteurs de la jeunesse et de se concentrer sur la formation professionnelle des animateurs et éducateurs.

Impulser une citoyenneté active et responsable

Le CESER met en lumière l'importance d'encourager une citoyenneté active et responsable dans un monde globalisé, où les défis économiques, technologiques et environnementaux sont omniprésents. Il constate un déficit de cohésion et d'appartenance dans certaines zones d'emploi de la région Grand Est. Pour y remédier, le CESER suggère l'amélioration du maillage territorial, qui devrait inclure le renforcement des infrastructures numériques, l'instauration de tiers-lieux dynamiques et la promotion de formations sur les nouvelles technologies. Parallèlement, il recommande de stimuler l'emploi local afin de renforcer l'autonomie des territoires et d'assurer la sécurité sanitaire. Cette démarche implique de soutenir et de pérenniser les initiatives existantes, d'identifier et de valoriser les savoir-faire locaux, de proposer des formations



©123RF

LES TRAVAUX

- 1- **Le vieillissement de la population** - 08.10.2020
- 2- **La Région chef de file pour une coordination des politiques Jeunesse** - 08.10.2020
- 3- **Impulser une citoyenneté active et responsable** - 08.10.2020
- 4- **Sport pour tous** - 11.12.2020
- 5- **Accès aux soins pour tous** - 07.12.2022
- 6- **Vers un plan ambitieux en faveur de la rénovation énergétique des logements** - 05.10.2023

adaptées aux spécificités régionales et de communiquer efficacement sur ces actions.

Sport pour tous

Le CESER encourage la pratique d'activités physiques dans toute la région, visant un bénéfice mutuel pour les individus et la société. Cette stratégie inclut un soutien renforcé des pouvoirs publics pour faciliter le retour au sport après la crise sanitaire. Elle met l'accent sur une gouvernance du sport claire et inclusive, sur le renforcement du bénévolat et sur la priorisation du recrutement de cadres techniques dans les politiques publiques sportives. L'adaptation et l'accessibilité des équipements sportifs, ainsi que la généralisation de la pratique de la natation et des sports de nature, sont également des aspects clés de cette démarche.

Pour un accès aux soins pour tous

Le CESER a entrepris une analyse approfondie de l'accès aux soins dans la région, en tenant compte des diverses discussions et débats en cours sur la santé, notamment autour du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2023, des rapports parlementaires, de la nouvelle convention médicale et des ateliers du Conseil National de la Refondation. Face aux défis posés par la crise sanitaire, le vieillissement de la population, la démographie médicale et l'augmentation des maladies chroniques, il a examiné le rôle des multiples acteurs impliqués dans le système de santé. L'objectif est de mieux informer sur les dispositifs existants, d'évaluer leur efficacité, de développer les approches réussies et de réviser les principes de base du système de santé.

Le CESER Grand Est souligne le rôle essentiel de la culture dans la cohésion sociale et le développement territorial. Au cœur de son questionnement, le patrimoine culturel immatériel du Grand Est, qui comprend des pratiques et savoir-faire transmis entre générations, et les droits culturels. Le CESER souligne également l'importance du tourisme mémoriel dans la formation de l'identité régionale et son potentiel économique.



©123RF

Nouvelles pratiques culturelles, patrimoine culturel immatériel en Grand Est et droits culturels

La culture est un pilier de la cohésion sociale et du développement des territoires, mais aussi un outil essentiel pour l'émancipation et l'épanouissement individuel. Pour le CESER, les politiques publiques doivent s'adapter aux évolutions des pratiques culturelles, en partie accélérées par la crise sanitaire. Cela amène

à une remise en question du modèle de démocratisation de la culture, vieux de plus de cinquante ans, surtout dans le contexte de l'essor de la culture numérique et de la dominance croissante des géants numériques dans le secteur culturel, qui entraîne une perte de diversité de l'offre. Il apparaît nécessaire de faire émerger une nouvelle conscience collective pour répondre à ces défis culturels.

Le CESER a été saisi par le Président du Conseil régional sur deux sujets nécessitant une analyse approfondie. Le patrimoine culturel immatériel (PCI) en Grand Est est une catégorie récente qui se distingue du patrimoine matériel. Il englobe les pratiques, savoir-faire et expressions des communautés, transmis de génération en génération, et reste vivant grâce à sa constante réactivation et réinvention. La notion de PCI est complexe et évolutive, reflétant une mutation dans la définition et le rôle de la culture dans le monde contemporain. Elle s'enrichit de dimensions anthropologiques, reconnaissant la valeur culturelle de certaines pratiques collectives comme le repas gastronomique français ou la Fête de la musique. Il représente également des pratiques populaires et sont l'expression d'une démocratie culturelle authentique. En plus de leur valeur culturelle, ces pratiques sont des moteurs de développement économique et touristique.

Le deuxième sujet est celui des droits culturels, qui sont indissociables et interdépendants des autres droits. C'est, en toute liberté, le droit d'avoir accès aux œuvres et au patrimoine, de connaître et comprendre son histoire et ses traditions, de développer et de partager ses appartenances dans le respect de celles des autres. C'est aussi le droit de se former et de transmettre ses connaissances, de créer et d'être créatif, de participer à la vie culturelle et aux décisions qui la fondent.

Les droits culturels engendrent des résistances et des oppositions.

Pour le CESER, ils sont un barrage au communautarisme, la possibilité d'un horizon culturel partagé, de voir des acteurs renforcés dans leurs rôles, ainsi qu'une assise réelle donnée à la liberté de création des artistes comme des citoyens. Le CESER propose de changer de paradigme et de ne plus faire seulement pour le public mais aussi avec les personnes. La sensibilisation aux droits culturels doit passer par la formation, la concertation, en repartant des territoires et de leurs besoins. Ce travail ne peut se faire sans une réappropriation et une revalorisation dans l'action publique du chantier de l'Éducation populaire.

Tourisme mémoriel : identité de notre Région

Le CESER a étudié le rôle du tourisme mémoriel dans la formation de l'identité de la région Grand Est, une région riche en lieux historiques marquée par les conflits majeurs des guerres de 1870, 1914-18 et 1939-45. Il est nécessaire de ne pas laisser tomber dans l'oubli des éléments structurants de la région, car le devoir de mémoire s'inscrit dans un processus de transmission de l'Histoire et le tourisme de mémoire dans le développement

économique de la région.

Le CESER a identifié cinq axes pour valoriser ce potentiel : commémorations, offres, promotions, investissements, politiques citoyennes. Ses recommandations portent plus particulièrement sur le schéma global de tourisme qui doit considérer la question de l'accès au « dernier kilomètre » dans le tourisme de mémoire. le budget du Conseil régional doit être mobilisé pour l'entretien et la visibilité des monuments existants et réfléchir à une journée de mobilisation à l'entretien des lieux de mémoire par les lycéens.

LES TRAVAUX

4- **Patrimoine culturel immatériel en Grand Est** - 13.06.2019

3- **Tourisme mémoriel : identité de notre Région**
- 07.11.2019

2- **Droits culturels en Grand Est** - 11.12.2020

1- **Nouvelles pratiques culturelles** - 20.06.2022

2 QUESTIONS À... JEAN FRANÇOIS MARGUERIN

Ancien cadre supérieur de la Culture

Consultant et co-auteur de l'ouvrage, *Pour une politique culturelle renouvelée* (éd. Actes Sud, 2022)



Quels sont les défis actuels et à venir pour la culture ?

Le 1^{er} défi est **environnemental**. Il faut adapter les tournées au réchauffement climatique en réduisant l'impact carbone, notamment par la régionalisation des tournées et des productions plus modestes. L'impact du déplacement du public est aussi un défi.

Le 2^{ème} défi est **économique et esthétique**. Il importe de stimuler la curiosité des publics tout en gérant l'inflation et l'augmentation des coûts, en envisageant une hausse des revenus de billetterie.

Le 3^{ème} défi est **technologique et générationnel**. Il convient d'adapter l'offre culturelle aux jeunes générations tout en tenant compte du vieillissement du public actuel. Le 4^{ème} défi est **territorial** : l'offre artistique doit être étendue au-delà des zones urbaines pour inclure les périphéries et les zones rurales.

Quelle place pour le CESER, représentant la société civile organisée, dans ces enjeux ?

Il faut que le CESER et le CESE se saisissent de ces questions et aident à concourir à la révision de la politique culturelle publique. Pour mille raisons, elle n'a pas été revisitée depuis sa construction. C'est au CESER de le faire, par des initiatives, des études, des auditions, en aidant et en pressant les pouvoirs publics à ce devoir qui demande beaucoup de courage.

Pour améliorer la mobilité, notamment en zones rurales, le CESER propose des actions sur trois axes principaux et souligne l'importance de la coopération régionale et locale.

La Loi d'orientation des mobilités est un cadre législatif clé, visant l'accès à la mobilité pour tous. Le CESER met également l'accent sur l'innovation et la diversification des solutions de mobilité en zones rurales, incluant mais ne se limitant pas à la voiture individuelle.

Des mobilités durables et équitables

Le CESER Grand Est a abordé le sujet des mobilités durables et équitables, un enjeu important pour la région à l'horizon 2030. Il a souligné les impacts de la libéralisation des transports, de la numérisation de l'économie, des avancées technologiques et des attentes en matière de qualité de vie sur les transports. Le CESER a analysé la situation pour définir des orientations et priorités pour une mobilité plus durable et équitable.

Le Grand Est, bien desservi en transports en raison de sa situation géographique, fait face à des déséquilibres marqués et à des flux transfrontaliers importants. La politique régionale de mobilité s'adapte à un contexte en mutation, marqué par la libéralisation du secteur des transports, l'impératif de décarbonation pour la santé publique et le climat, et l'accent est mis sur l'équité sociale et territoriale au regard de l'évolution numérique.

La crise de la COVID-19 a également remis en question la place des mobilités dans la société, introduisant de nouvelles incertitudes et possibilités. Face à ces défis, la région vise à devenir le leader français de la mobilité durable et inclusive du 21^e siècle, avec un écosystème de transports performant, sécuritaire, connecté et sobre en carbone. Le SRADDET joue un rôle clé dans la garantie de la cohérence des politiques de transport pour atteindre cet objectif.

La mobilité en zones rurales

Le CESER a abordé les enjeux de mobilité dans la région Grand Est, en se concentrant sur les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) locales, comme les communautés de communes. Ces AOM ont majoritairement adopté la compétence mobilités mais leur capacité à lever le versement mobilité et à créer des services de transport réguliers dépend de la vitalité économique de leur territoire et de leur potentiel fiscal.



Le CESER a intégré dans son analyse les tendances sociétales ainsi que les grands enjeux des mobilités rurales : l'accès aux services, la cohésion territoriale, la décarbonation des déplacements et les défis de coopération et de finances pour le Conseil régional et les AOM.

Pour améliorer la mobilité d'ici 2025, il est essentiel d'agir sur trois axes : la démobilité (réduire la nécessité de se déplacer), le développement de mobilités alternatives (comme les transports en commun, les mobilités douces) et la motilité des usagers (leur capacité à se déplacer). Une meilleure coopération entre la Région, les AOM et les acteurs de la mobilité, tant publics que privés, est également cruciale. Cependant, le CESER souligne que la réponse aux besoins de mobilité en zones rurales ne peut se limiter à une meilleure synergie entre acteurs, sans prendre en compte les moyens financiers nécessaires.

La Loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019, vise à garantir l'accès à la mobilité pour tous, élément clé de la cohésion sociale et territoriale. Néanmoins, les habitants des zones rurales



LES TRAVAUX

1- **Des mobilités durables et équitables** - 23.11.2020

2- **Mobilité en zones rurales** - 07.12.2022

restent fortement dépendants de la voiture individuelle. Le Grand Est, plus rural que la moyenne française, connaît des difficultés de déplacement pour toutes les classes d'âge, une diminution des services de proximité et un manque d'ingénierie territoriale.

Le CESER considère l'innovation, notamment les nouvelles formes de transport et le concept de Mobility as a Service (MaaS), comme un moyen de développer des alternatives à la voiture individuelle. En zones rurales, il est nécessaire de diversifier les solutions de mobilité, en incluant mais ne se limitant pas à la voiture, avec des options comme le transport à la demande ou les mobilités douces. Cette approche doit également prendre en compte la possibilité de ne pas avoir à se déplacer.

Mobilités en zones rurales : le CESER à la rencontre des territoires

Depuis sa création, le CESER a placé l'avenir des zones rurales au cœur de ses préoccupations. Il a rapidement reconnu l'existence d'une disparité territoriale sur ce territoire étendu et marqué par des zones à faible densité de population. Dans le cadre de la valorisation de ses travaux, le CESER est allé à la rencontre des territoires ruraux : le PETR de Bruche-Mossig, la Communauté de communes du Bouzonvillois-Trois Frontières et le PETR de Langres. Il y a présenté ses travaux et a écouté les élus locaux et les habitants. Leurs principales aspirations portent sur une offre ferrée complète (aller-retour), une billettique multimodale et une coordination assurée par le Conseil régional, notamment en matière d'ingénierie. Animer le débat public avec les habitants au plus près des territoires, se confronter aux préoccupations, au vécu des habitants et à leurs propositions d'améliorations, telle est l'ambition du CESER pour exercer son rôle de conseil auprès du Conseil régional et faire vivre la démocratie participative.

GROUPES DE TRAVAIL SPECIALISÉS

Le CESER Grand Est a mis en place trois groupes de travail spécialisés (GTS) : un sur la conjoncture régionale, un sur l'évaluation des politiques publiques régionales et un sur la prospective régionale. Dans leur champ de compétence, les GTS apportent une connaissance globale et transversale aux membres et aux instances du CESER.

CONJONCTURE

PRODUCTIONS (par an)



3 TABLEAUX DE BORD



20 INDICATEURS
pour décrypter
le Grand Est



**9 CONFÉRENCES
DE PRESSE**

**1 PRODUCTION
SPÉCIFIQUE**

ÉVALUATION

PRODUCTIONS 2018-2023



1 MÉMO

L'évaluation et le CESER
Grand Est : pourquoi,
pour qui, comment ?



1 GUIDE

Autoévaluation et suivi



1 AVIS

De l'intérêt d'un travail
coopératif au service de
l'évaluation des politiques
publiques

PROSPECTIVE

PRODUCTIONS 2018-2023



**3 CARNETS
DE ROUTE**



3 POSTERS



**2 RAPPORTS
ET AVIS**

- sur la Citoyenneté active
- sur les conditions d'une « vie bonne » en zone rurale peu dense à l'horizon 2050

Une récente publication du groupe de travail Conjoncture s'appuie sur les neuf défis identifiés par le Conseil régional dans le document *Panorama 360°*. En se basant sur les directions fixées par la Région, cette publication vise à fournir une perspective enrichissant le débat et la compréhension des enjeux régionaux sur : la pénurie de compétences, l'usage des sols, l'accompagnement de la mutation des entreprises, la souveraineté énergétique et alimentaire, la valorisation du Grand Est, la promotion de la coopération infrarégionale et transfrontalière, la mobilité

décarbonée, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, l'accompagnement des évolutions démographiques.

Côté évaluation, une démarche partenariale avec le Conseil régional est menée dans le cadre du comité stratégique de l'évaluation, ainsi qu'une démarche interne d'autoévaluation des préconisations du CESER.

Enfin, le récent travail de prospective aborde les adaptations et les profondes mutations à venir en 2050, en élaborant des scénarios d'un nouveau mode d'habiter et de vivre ensemble en ruralité.

PARTENARIAT DÉFENSE

Le CESER Grand Est a noué, depuis 2018, un lien étroit avec l'État-Major de la Zone de Défense Est (EMZD) et son Général Gouverneur militaire. Ils s'engagent activement ensemble pour valoriser le potentiel économique, social et environnemental de cette institution. Cette coopération est la seule au sein de l'ensemble des CESER.

Le Grand Est se distingue comme un territoire majeur pour le ministère des Armées, avec un impact économique annuel dépassant les 2 milliards d'euros, la collaboration de 4000 entreprises partenaires et une présence significative de 50 000 militaires et agents civils. La région, marquée par son histoire conflictuelle et sa position de frontière, entretient une relation spéciale avec le ministère des Armées.

La Défense, souvent associée à la présence militaire et à la sécurité nationale, joue également un rôle économique et social prépondérant dans la région. Elle mobilise divers secteurs, notamment en matière d'innovation et s'appuie sur un réseau dense de petites et moyennes entreprises, des startups aux PME. L'innovation en matière de défense dans le Grand Est ne se limite pas aux applications militaires mais s'étend également à la société civile.

Les rencontres organisées par le CESER et l'EMZD mettent en exergue l'importance et les attentes du secteur de la défense en matière d'innovation. En 2019, une agora commune a été organisée pour souligner le rôle crucial de la Défense en tant que pilier économique régional. Cette initiative a été suivie en 2022 par une rencontre axée sur l'engagement de la jeunesse et la synergie entre les sociétés civile et militaire.

Pour 2023, l'objectif a été de poursuivre et de consolider ce lien unique entre le CESER Grand Est et la Défense. La soirée des réservistes du 5 juin 2023, au Palais du Gouverneur à Metz, s'est concentrée sur le thème de la transition



©123RF

énergétique en tant qu'opportunité pour renforcer la sécurité nationale et la compétitivité régionale. Des tables rondes ont réuni des représentants du CESER Grand Est, des armées et des entreprises pour discuter des enjeux énergétiques en région.

Ce partenariat fructueux a été formalisé et pérennisé, le 29 novembre 2023, par la signature d'une convention marquant une étape significative dans la coopération entre le CESER Grand Est et l'EMZD.

(CYBER) SÉCURITÉ & NUMÉRIQUE

Le CESER Grand Est a mis en lumière douze enjeux cruciaux pour conseiller la Région en position d'avant-garde de la révolution numérique en France.

Parallèlement, la sécurité régionale devient une priorité croissante, essentielle pour le bien-être et la liberté des citoyens. Cette double focalisation sur le numérique et la sécurité marque un tournant stratégique pour la région, combinant innovation et sûreté dans une vision d'avenir.

LES TRAVAUX

**1- La Région Grand Est,
pilote de la transition numérique ?**
- 18.12.2018

**2- L'action du Conseil régional en matière
de sécurité dans notre région - 30.01.2020**

L'importance de la sécurité dans l'action régionale

Le Conseil régional joue un rôle de plus en plus important en matière de sécurité, crucial pour la liberté et le bien-être des citoyens dans sa région élargie. Le CESER a observé une implication accrue du Conseil régional dans la sécurité des transports et des lycées, tout en notant les nouveaux risques associés au numérique. Il souligne l'importance d'une présence adaptée des services publics, y compris les forces de l'ordre, pour garantir l'équité territoriale et contribuer à la sécurité globale. Le CESER met l'accent sur l'importance de la formation pour les professionnels de la sécurité, les acteurs publics et privés et les citoyens, dès le plus jeune âge, afin de renforcer les capacités de protection, de secours et d'alerte. À l'avenir, le Conseil régional pourrait jouer un rôle plus important en tant que coordinateur des questions de sécurité à l'échelle régionale.

Le numérique, nouvel horizon pour le Grand Est

Le Grand Est a l'opportunité de devenir leader en France en termes d'usages numériques malgré le retard national dans le développement de la société digitale. Le CESER souligne douze enjeux majeurs pour cette transition, incluant les infrastructures de réseaux, la formation numérique, l'économie, les tiers lieux, les smart cities, l'open data, l'accès aux services publics, la transition énergétique et la sécurité des données. Il appelle à un pacte régional, semblable au plan de déploiement de la fibre optique, pour encourager l'usage et le contenu numérique. Face à la dématérialisation croissante, une coordination entre tous les acteurs régionaux est essentielle pour adapter la région à ces changements, en tenant compte de sa diversité et des défis économiques et démographiques qu'elle rencontre. Le CESER met l'accent sur l'importance d'une approche collaborative et d'une mise à jour continue de sa stratégie pour réussir la transition numérique dans le Grand Est.



ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Le CESER Grand Est, saisi par le Conseil régional en 2018, a étudié l'égalité entre les femmes et les hommes comme un enjeu majeur pour la cohésion sociale. Bien que des lois aient été adoptées en France pour promouvoir l'égalité des droits, l'égalité réelle est loin d'être atteinte. De fortes inégalités persistent dans l'éducation, le travail, les salaires, le chômage, les retraites, l'accès au crédit, la représentation politique, et la répartition des tâches domestiques. Ces inégalités sont enracinées dans des stéréotypes culturels et sociologiques profondément ancrés, souvent inconscients et transmis par la famille, l'école et les médias. L'égalité réelle entre les sexes est essentielle pour la citoyenneté, la démocratie, la justice et le respect des droits humains. Le CESER souligne que l'égalité des sexes est un objectif de développement durable de l'ONU et que la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision est cruciale pour une société moderne. Depuis 2016, il sensibilise l'ensemble de ses membres et appelle à des actions concrètes pour faire progresser cette égalité dans tous les domaines de la vie.

2 QUESTIONS À... NOURIA YAHY-BOGGIO

Déléguée régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité en Lorraine
et Directrice Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité en Grand Est de 2009 à 2020



© DR

L'égalité entre les femmes et les hommes est encore un sujet en 2023 ?

En 2023, l'égalité entre les femmes et les hommes demeure un défi majeur, malgré une mobilisation significative et un cadre juridique renforcé. Des progrès ont été réalisés, mais ils restent insuffisants. Le monde du travail illustre clairement les inégalités persistantes, notamment en termes d'écart salarial, de ségrégation professionnelle et de précarité. Ces inégalités, souvent ancrées dans un modèle socio-économique sexiste, perdurent de la formation jusqu'au marché du travail. Les crises exacerbent ces disparités, affectant particulièrement les femmes, sans oublier la prévalence des violences sexuelles et sexistes. L'égalité est un processus continu et fragile, qui nécessite l'engagement de tous. Elle a historiquement rencontré des résistances, des progrès et des régressions, et elle reste fragile.

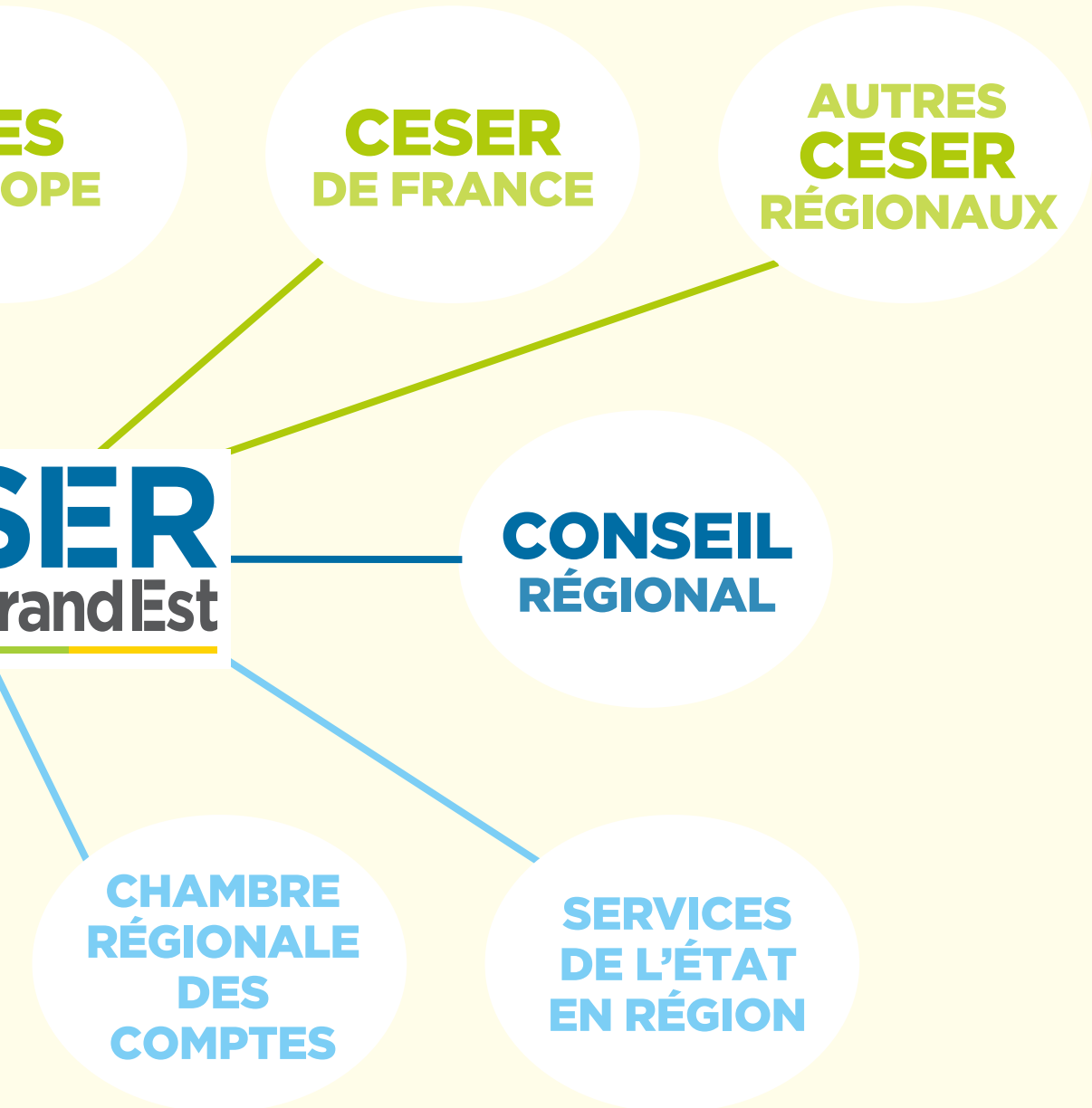
Quel rôle du CESER, représentant la société civile organisée, sur cette thématique ?

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont les plus universelles et les plus structurantes de nos sociétés et en cela le rôle du CESER est déterminant de par ses leviers de consultation et de dialogue. Véritable baromètre de la société civile, il ne peut être que force de propositions et d'aide à la décision sur le territoire. Sa démarche consensuelle pour des solutions inclusives sur le sujet de l'égalité est d'autant plus d'actualité, quand la mise en œuvre des politiques d'égalité est souvent rendue difficile par sa dépendance à l'implication inégale des différents acteurs sur un territoire.

COLLABORATIONS

Des échanges, des rencontres, des projets, des travaux, des évènements,
des partenariats en commun...





PROCESSUS DE TRAVAIL

Le CESER Grand Est est un acteur clé dans le développement des politiques régionales, opérant à travers trois méthodes de travail définies par la législation, à savoir, les saisines obligatoires, les saisines à l'initiative du (de la) Président(e) du Conseil régional et les autosaisines. Ces méthodes permettent au CESER d'exercer une influence significative et d'apporter son expertise dans divers domaines qui touchent la région.

Les saisines obligatoires

Cette procédure légale oblige le (la) Président(e) du Conseil régional à consulter le CESER avant de prendre certaines décisions clés. Les sujets de consultation obligatoire incluent les rapports budgétaires de la région, qui sont cruciaux pour la planification financière, ainsi que les documents, plans et orientations stratégiques qui relèvent des compétences du Conseil régional, notamment dans le domaine environnemental. Cette exigence assure que le CESER a une voix dans les décisions importantes, permettant une prise de décision plus éclairée et inclusive au niveau régional.

Les saisines à l'initiative du (de la) Président(e) du Conseil régional

Cette méthode permet au (à la) Président(e) du Conseil régional de demander l'avis du CESER sur n'importe quel sujet qu'il juge important. Cette flexibilité donne au CESER l'opportunité d'aborder une gamme plus large de questions et de défis auxquels la région est confrontée, allant au-delà de ses obligations légales. Cela encourage également une collaboration plus étroite et un échange d'idées entre le Conseil régional et le CESER.

Les autosaisines

Dans cette troisième méthode, le CESER a le pouvoir d'initier ses propres travaux et de formuler des propositions sur des sujets qu'il considère d'intérêt régional. Cela permet au CESER de jouer un rôle proactif et autonome dans l'identification des enjeux régionaux, sans attendre la sollicitation du Conseil régional. Cette capacité d'autosaisine témoigne de l'indépendance du CESER et de son engagement envers le développement de la région Grand Est et du bien-être de ses habitants.



Un processus rigoureux pour une politique régionale avisée

Le processus démarre par une saisine ou une autosaisine. Cette première étape déclenche le transfert des projets vers les commissions adéquates et/ou les groupes de travail spécialisés. Composées de socioprofessionnel(le)s de divers horizons, ces équipes se consacrent à la réalisation d'études détaillées sur une période d'environ un an ou à l'élaboration de contributions spécifiques sur deux à trois mois. Leur mission est de formuler des rapports et avis complets et pertinents dans leurs domaines d'expertise.

Chaque groupe est dirigé par un comité de pilotage, comprenant un(e) Président(e), un(e) Vice-président(e) et un(e) Rapporteur(e). Au cours de leur mandat, ils (elles) sollicitent l'expertise de divers professionnel(le)s et personnalités du secteur dans le cadre d'auditions pour enrichir leur analyse des sujets traités.

Chaque avis formule des préconisations qui sont le reflet des débats et positions partagées par les membres du CESER représentant la société civile organisée.

Une fois ces avis élaborés, ils sont présentés en séance plénière du CESER et soumis à un vote.

La finalisation du processus ne marque pas la fin du travail du CESER. Les avis et contributions adoptés sont communiqués au (à la) Président(e) du Conseil régional, au (à la) Préfet(e) de Région, ainsi qu'aux différents acteurs territoriaux et collectivités. Cette étape cruciale assure que les fruits du travail du CESER profitent à toute la région.

En somme, le CESER Grand Est joue un rôle indispensable dans l'élaboration des politiques publiques régionales, garantissant une analyse rigoureuse et une large consultation pour des décisions éclairées et justes au bénéfice de tous les habitants du Grand Est.



ANNUAIRE

2018-2023

1^{er} Collège Entreprises et activités professionnelles non-salariées

Riccardo AGNESINA
Confédération des petites et moyennes entreprises
Du 4/2/2022 au 31/12/2023

Caroline ARISTON
Comité interprofessionnel du vin de Champagne
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Marin BARBIER
Centre régional des jeunes agriculteurs
Du 24/9/2021 au 31/12/2023

Christian BARNIER
Mouvement des entreprises de France
Du 28/9/2018 au 31/12/2023

Marie-Thérèse BARTHELME
Chambre régionale de commerce et de l'industrie
Du 1/1/2018 au 18/6/2020

Jérôme BAUER
Association des viticulteurs d'Alsace
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Henri BAUMERT
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Michel BOULANT
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat
Du 1/1/2018 au 30/4/2021

Alexandre BUCHER
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Linda CAILLOT-LOPEZ
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 30/4/2021

Claude CELLIER
Confédération paysanne
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Carole CHRISMENT
Confédération des petites et moyennes entreprises
Du 19/12/2022 au 31/12/2023

Gérard CLAUDEL
Chambre régionale de commerce et de l'industrie
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Philippe CLEMENT
Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Edith COLLIN
Mouvement des entreprises de France
Du 18/6/2020 au 31/12/2023

Marie-Josée DAVANZO
Chambre régionale de commerce et de l'industrie
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Marie de METZ NOBLAT
Confédération des petites et moyennes entreprises
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Didier DUCHENE
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 30/4/2021

Philippe FISCHER
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat
Du 25/3/2022 au 31/12/2023

Marcel FOURQUET
Confédération des petites et moyennes entreprises
Du 1/1/2018 au 4/5/2021

Jean-Louis FREYD
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat
Du 1/1/2018 au 24/3/2022

Paul FRITSCH
Coordination rurale
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Catherine FULPIN
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Armand GERSANOIS
Chambre nationale des professions libérales
Du 19/12/2022 au 31/12/2023

Annette GILEWICZ
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Véronique GLOUX
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Loïc GOBE
Mouvement des entreprises de France
Du 30/1/2023 au 31/12/2023

Valérie GOBILLARD
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 6/7/2023

Richard GRANGLADEN
Confédération des petites et moyennes entreprises
Du 1/1/2018 au 16/12/2022

Jean-Michel HAGET
Chambre régionale de commerce et de l'industrie
Du 4/11/2020 au 31/12/2023

Patrice HALTEBOURG
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Stéphane HEIT
Confédération des petites et moyennes entreprises
Du 21/5/2021 au 31/12/2023

Manou HEITZMANN-MASSENEZ
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Paul HENRY
Union des entreprises de proximité
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Bernard HERMAL
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 28/9/2018

Jean-Ernest KELLER
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Raphael KEMPF
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat
Du 25/3/2022 au 31/12/2023

Véronique KLEIN
Chambre régionale d'agriculture
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Olivier KLOTZ
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Zohra LALMI
Mouvement des entreprises de France
Du 2/11/2021 au 31/12/2023

Marie LEBEAU
Confédération des petites et moyennes entreprises
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Isabelle LEG
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 28/9/2018

Sophie LEHE
Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles
Du 2/11/2021 au 31/12/2023

Caroline LEMELAND
Chambre nationale des professions libérales
Du 2/7/2021 au 16/12/2022

Liliane LIND
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat
Du 1/1/2018 au 24/3/2022

Sébastien LORIETTE
Chambre régionale d'agriculture
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Ludovic LOUIS
Centre régional des jeunes agriculteurs
Du 1/1/2018 au 23/9/2021

Laëtitia MANDELLI
Mouvement des entreprises de France
Du 1/5/2021 au 1/11/2021

Christèle MARON-NIVEL
Mouvement des entreprises de France
Du 1/5/2021 au 31/12/2023

Pierre MARX
Confédération des petites et moyennes entreprises
Du 1/1/2018 au 10/5/2019

Cathie MEPIEL
Mouvement des entreprises de France
Du 28/9/2018 au 31/12/2023

Sandra MIGNOLET
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 30/4/2021

José MONTERO
Mouvement des entreprises de France
Du 1/5/2021 au 31/12/2023

Béatrice MOREAU
Fédération régionale des syndicats
d'exploitants agricoles
Du 1/1/2018 au 29/6/2021

Luc MOUROT
Confédération des petites et moyennes entreprises
Du 1/1/2018 au 5/1/2022

Jean-Marie NICOLAS
Chambre régionale de commerce et de l'industrie
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Jean-Paul NOLLET
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Christian NOSAL
Union des entreprises de proximité
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Olivia OBERLIN
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat
Du 25/3/2022 au 31/12/2023

Dyna PETER-OTT
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 29/6/2021

Marc PHILIBERT
Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Sylvia PIERSON
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat
Du 1/1/2018 au 24/3/2022

Jean-Dominique REGAZZONI
Confédération des petites et moyennes entreprises
Du 10/3/2023 au 31/12/2023

Gérard RENOUARD
Chambre régionale d'agriculture
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Christophe RICHARD
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat
Du 1/5/2021 au 24/3/2022

Françoise ROSIN-PIERREL
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 18/6/2020

Brigitte ROTH
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat
Du 25/3/2022 au 31/12/2023

Michel RUDENT
Chambre nationale des professions libérales
Du 1/1/2018 au 2/7/2021

Catherine SALOMON
Chambre régionale de commerce et de l'industrie
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Rosa SARAIVA
Union des entreprises de proximité
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Hubert SCHAFF
Chambre régionale de commerce et de l'industrie
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Eric SENET
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Didier VAUCOIS
Mouvement des entreprises de France
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Fabienne VERQUERRE
Chambre régionale de commerce et de l'industrie
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Valérie VIANA
Union des entreprises de proximité
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Christine VIOLIER
Confédération des petites et moyennes entreprises
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Martine WERNETTE
Confédération des petites et moyennes entreprises
Du 1/1/2018 au 16/12/2022

Jean-Luc WIEDEMANN
Confédération des petites et moyennes entreprises
Du 10/9/2019 au 31/12/2023

Virginie WILLAIME
Chambre régionale de commerce et de l'industrie
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Chantal ZIMMER
Fibois Grand Est
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

2^{ème} Collège Syndicats de salariés

Bernard ADRIAN
Confédération générale du travail
Du 1/1/2018 au 10/9/2019

Odile AGRAFEIL
Confédération générale du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Arnaud ANTHOINE
Confédération générale du travail
Du 1/1/2018 au 17/1/2020

Eric BALAUD
Union syndicale Solidaires
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Jacky BALLINGER
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 14/12/2018

Loukas BENARD
Confédération générale du travail
Du 12/7/2022 au 31/12/2023

Laurent BERNARD
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Chantal BERTHELEMY
Confédération générale du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Laurent BERTRAND
Fédération syndicale unitaire
Du 24/9/2021 au 31/12/2023

Mélanie BLANDIN
Confédération française démocratique du travail
Du 2/7/2021 au 31/12/2023

Chahid BOUGNOUCH
Confédération générale du travail
Du 12/7/2022 au 31/12/2023

Claude BOURDON-POUPON
Fédération autonome de la fonction publique
Du 1/1/2018 au 27/9/2022

Serge BRETTAR
Confédération française des travailleurs chrétiens
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Yves-Noël BRIAUX
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 1/1/2018 au 6/7/2023

Marie-Claude BRIET-CLEMONT
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Jean-Luc CARDOSO
Confédération générale du travail
Du 19/2/2021 au 31/12/2023

Gilles CORNET
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 18/3/2019 au 31/12/2023

Najat COTTUN
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Sophie COUVEZ
Fédération autonome de la fonction publique
Du 28/9/2022 au 31/12/2023

Bartolina CUCUZZELLA
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Bénédicte DA PONT
Confédération générale du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Pascal DEBAY
Confédération générale du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Séraphin DONI
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 10/9/2019 au 19/2/2021

David DONNEZ
Confédération générale du travail
Du 1/1/2018 au 10/9/2019

Bernard DUPONT
Confédération française démocratique du travail
Du 10/3/2023 au 31/12/2023

Emmanuel DUSSAUSSOIS
Confédération française de l'encadrement
Confédération générale des cadres
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Christian DUVINAGE
Fédération syndicale unitaire
Du 1/1/2018 au 23/9/2021

Adrien ETTWILLER
Confédération française démocratique du travail
Du 14/12/2018 au 31/12/2023

Olivier FOUCAUT
Confédération générale du travail
Du 10/9/2019 au 16/12/2022

Didier GABRIEL
Confédération française démocratique du travail
Du 19/2/2021 au 31/12/2023

Martine GALLOIS
Confédération française de l'encadrement
Confédération générale des cadres
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Sylvie GATEAU
Confédération générale du travail
Du 1/1/2018 au 10/9/2019

Philippe GONCALVES
Confédération française des travailleurs chrétiens
Du 10/9/2019 au 31/12/2023

Alex GORGE
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Christine GRAFFIEDI
Union nationale des syndicats autonomes
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Sabrina GREAU
Confédération française de l'encadrement
Confédération générale des cadres
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Philippe GUETH
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Roland HARLAUX
Confédération française démocratique du travail
Du 18/6/2020 au 31/12/2023

Pierrette HARTMANN
Confédération française des travailleurs chrétiens
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Christiane HEINTZ
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Michèle HOCHARD
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Philippe HOELLINGER
Union nationale des syndicats autonomes
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Fabienne JACQUEMIN
Confédération générale du travail
Du 1/1/2018 au 17/5/2019

Anne KAAS
Confédération française démocratique du travail
Du 1/7/2019 au 19/2/2021

Arnaud LAMBOLEZ
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 18/6/2020

Jean-Pierre LANGLET
Confédération générale du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Erwan LE QUELLEC
Confédération française démocratique du travail
Du 19/2/2021 au 10/3/2023

Alain LEBOEUF
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 19/2/2021

Dominique LEDEME
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Anne LEININGER (devenue KAAS)
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 30/6/2019

Pascale LIBERT
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 14/12/2018

Dominique LIGER
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Pascal LOUIS
Union nationale des syndicats autonomes
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Bruno MALTHET
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Jérôme MARCEL
Confédération générale du travail
Du 1/1/2018 au 12/7/2022

Corinne MARCHAL
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Arnaud MARCHAL
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 1/1/2018 au 10/9/2019

Pascal MARLIER
Confédération générale du travail
Du 10/9/2019 au 12/7/2022

Sandrine MARX
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 2/7/2021

Dominique MASSONI
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 1/1/2018 au 18/3/2019

Emmanuelle MOISSONNIER
Confédération générale du travail
Du 10/9/2019 au 31/12/2023

Alain MONPEURT
Confédération française de l'encadrement
Confédération générale des cadres
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Anna MOREL
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 19/2/2021 au 31/12/2023

Olivier MOUGEOT
Confédération générale du travail
Du 19/12/2022 au 31/12/2023

Paul NKENG
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Yavuz OZBEK
Confédération générale du travail
Du 17/1/2020 au 6/7/2023

Evelyne PEIGNIER
Confédération française démocratique du travail
Du 10/3/2023 au 31/12/2023

Dominique PERCHET
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 1/1/2018 au 19/2/2021

Francine PETER
Confédération française démocratique du travail
Du 14/12/2018 au 31/12/2023

Stéphanie PEYROUSE
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 19/2/2021 au 31/12/2023

Fabrice PREITE
Confédération française des travailleurs chrétiens
Du 1/1/2018 au 16/8/2019

Philippe RENAUDIN
Confédération française des travailleurs chrétiens
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Jacques RIMEIZE
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Brigitte RITZENTHALER
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Yolande ROSENBLATT
Confédération générale du travail
Du 1/4/2021 au 31/12/2023

Delphine ROUXEL
Confédération générale du travail
Du 10/9/2019 au 31/12/2023

Marie-Andrée SEGUIN
Confédération française démocratique du travail
Du 19/2/2021 au 16/12/2022

Françoise SEIROLLE
Confédération générale du travail
Du 1/1/2018 au 31/3/2021

Dominique STEIGER
Confédération française des travailleurs chrétiens
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Laurent STIEFFATRE
Confédération française démocratique du travail
Du 1/1/2018 au 19/2/2021

Sylvie STROMMINGER
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Patrick TASSIN
Confédération générale du travail
Du 1/1/2018 au 19/2/2021

Isabelle VIALLAT
Union nationale des syndicats autonomes
Du 1/1/2018 au 8/9/2023

Pascal VILLAIN
Confédération générale du travail - Force ouvrière
Du 6/7/2023 au 31/12/2023

Nadia WALTER
Confédération française des travailleurs chrétiens
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Doris WARTH
Confédération générale du travail
Du 6/7/2023 au 31/12/2023

Annick WENGER
Confédération française des travailleurs chrétiens
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Joseph ZORNIOTTI
Union nationale des artisans et des professions libérales
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

3^{ème} Collège

Organismes & associations qui participent à la vie collective

Michel ADAM
Association régionale de pêche Grand Est
Du 1/1/2018 au 4/5/2022

Hubert ATTENONT
Conférence régionale de la santé
et de l'autonomie
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Guy BERGE
ATMO Grand Est
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Louis BLAISE
Fédération française des clubs alpins
et d'activité de montagne
Du 12/6/2018 au 31/12/2023

Christian BLANCKAERT
Confédération française des métiers d'arts
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Hervé BONNEFOY
Platinum 3 D
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Brigitte BREUIL
Confédération nationale du logement
Du 24/9/2021 au 31/12/2023

Andrée BUCHMANN
Personnalité qualifiée - Environnement
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Marie-Hélène CAROFF
CARANUSCA - la pierre et l'eau
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Jean Pierre CAROLUS
Fédération française des clubs alpins
et d'activité de montagne
Du 1/1/2018 au 12/6/2018

Isabelle CATALAN
France nature environnement Grand Est
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Pierre CHARLES
Union nationale des associations de tourisme et de plein air
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Etienne CLEMENT
Ligue pour la protection des oiseaux
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Christiane CLOUGH
ATD quart monde, Secours catholique, Secours populaire
Du 1/1/2018 au 10/4/2018

Jean COLLIGNON
Observatoire régional transport et logistique
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Annick de MONTGOLFIER
Fédération nationale des associations
d'usagers de transports
Du 1/1/2018 au 1/1/2021

Nicolas DECHASSAT
Fédération des maisons de santé
Du 19/12/2022 au 31/12/2023

Frédéric DECK
France nature environnement Grand Est
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Michel DEHU
Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Christian DEJARDIN
UFC Que choisir
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Jean-Marie DEROUARD
Fédération des offices de tourisme
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Jacky DESBROSSE
Fédération régionale des chasseurs du Grand Est
Du 1/1/2018 au 29/6/2021

Gwénaëlle DESCHLER
Association des parents d'élèves de l'enseignement libre
Du 24/9/2021 au 6/7/2023

Luc DUPONCEL
Union nationale des étudiants de France
Du 1/1/2018 au 7/8/2020

Ugo DUPONT
Union nationale des étudiants de France
Du 7/8/2020 au 16/12/2022

Emmanuelle EBEL-JOST
Alsace Digitale
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Yannick FASSAERT
Union régionale des gîtes de France
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Bruno FAUVEL
Personnalité qualifiée - Environnement
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Philippe FAVIER
Fédération des maisons de santé
Du 1/1/2018 au 4/11/2020

Jérémy FELLER
Comité régional des associations de jeunesse
et d'éducation populaire
Du 1/1/2018 au 17/1/2020

Marie-José FIGNIER
Chambre de consommation Grand Est
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Daniel FONTAINE
Union régionale des associations familiales
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Hugo GASPAR
Comité régional des associations de jeunesse
et d'éducation populaire
Du 17/1/2020 au 27/9/2022

Guillaume GELLE
Université de Reims Champagne-Ardenne
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Lydie GOURY
Union régionale pour l'habitat des jeunes
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Jean-Marc HAAS-BECKER
Comité régional olympique et sportif
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Raymond HAEFFNER
Confédération nationale du logement
Du 1/1/2018 au 27/6/2021

Patrice HARSTER
Groupement européen de la coopération territoriale
Eurodistrict Pamina
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Patrick HEIDMANN
Régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle
Du 7/8/2020 au 31/12/2023

Jean-Luc HUMBERT
Forum régional de la jeunesse Grand Est
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Mathilde IGIER
Comité régional des associations de jeunesse
et d'éducation populaire
Du 1/1/2018 au 23/9/2021

Sylvain-Loup JACQUOT
Fédération des associations générales étudiantes
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Gilles KRÄHENBÜHL
Association régionale de pêche Grand Est
Du 4/5/2022 au 31/12/2023

Daniel LORTHIOIS
Régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle
Du 1/1/2018 au 7/8/2020

André LOTT
Fédération nationale des associations
d'usagers de transports
Du 1/1/2021 au 31/12/2023

Béatrice LUTZ
Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Françoise MAGER
Union régionale interfédérale des œuvres
et organismes privés à but non lucratif sanitaires et sociaux
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Stéphanie MALARME
Fédération française handisport
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Amandine MARET
Comité régional des associations de jeunesse
et d'éducation populaire
Du 3/1/2022 au 31/12/2023

Jean-Yves MARION
Laboratoire lorrain de recherche en informatique
et ses applications
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Patrick MASSENET
Fédération régionale des chasseurs du Grand Est
Du 24/9/2021 au 31/12/2023

Marie-Madeleine MAUCOURT
Union régionale des SCOP de l'Est
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Cécile MICHEL
Comité d'entente régional handicap Grand Est
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Liliana MOYANO
Fédération des conseils des parents d'élèves
Du 1/1/2018 au 10/9/2019

Yves MULLER
Personnalité qualifiée - Environnement
Du 1/4/2021 au 31/12/2023

Muriel PETERS
France nature environnement Grand Est
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Alexandra PINATON
Personnalité qualifiée - Environnement
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Jean-Claude PROLONGEAU
ATD quart monde, Secours catholique, Secours populaire
Du 10/4/2018 au 31/12/2023

Claudine RENARD
Centre d'information des droits des femmes
et de la famille
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Anne RIBAYROL-FLESCHE
Pôle de compétitivité Hydréos
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

François ROBIN
Insertion par l'activité économique Grand Est
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Christophe ROHRBACH
Fédération des maisons de santé
Du 4/11/2020 au 16/12/2022

Christelle ROY
Université de Strasbourg
Du 1/1/2018 au 18/6/2020

Alain SALVI
Conservatoires régionaux des espaces naturels
Du 1/1/2021 au 31/12/2023

Cindy SCHWEITZER
Association des parents d'élèves de l'enseignement libre
Du 1/1/2018 au 23/9/2021

Michèle SEVERS
Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Mathieu TAESCH
Comité régional des associations de jeunesse
et d'éducation populaire
Du 19/12/2022 au 31/12/2023

Alain TARGET
Personnalité qualifiée - Environnement
Du 1/1/2018 au 16/11/2020

Bruno THERET
Institut de la Grande Région
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Karl TOMBRE
Université de Lorraine
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Françoise TONDRE
Conservatoires régionaux des espaces naturels
Du 1/1/2018 au 1/1/2021

Charles TORDJMAN
Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Michèle TREMOLIERES
Personnalité qualifiée - Environnement
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Bruno ULRICH
Association régionale pour l'initiation à l'environnement
et à la nature en Alsace
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Sébastien WIRTZ
Fédération des conseils des parents d'élèves
Du 10/9/2019 au 31/12/2023

Personnalités qualifiées choisies et nommées par le (la) Préfet(e)

Philippe BURON-PILÂTRE
Personnalité qualifiée
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Nicole GLIN
Personnalité qualifiée
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Christian GUIRLINGER
Personnalité qualifiée
Du 24/9/2021 au 31/12/2023

Béatrice HESS
Personnalité qualifiée
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Joëlle PIJAUDIER-CABOT
Personnalité qualifiée
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Pierre-Paul SCHLEGEL
Personnalité qualifiée
Du 1/1/2018 au 31/12/2023

Michaël WEBER
Personnalité qualifiée
Du 1/1/2018 au 29/6/2021



5 rue de Jéricho
51037 Châlons-en-Champagne
03 26 70 31 79

Place Gabriel Hocquard
57036 Metz Cedex 1
03 87 33 60 26

1 Place Adrien Zeller
67000 Strasbourg
03 88 15 68 00

